

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften**

Band (Jahr): **2 (1818)**

Heft 8

PDF erstellt am: **11.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Essay sur la formation du Vallon de Monetier qui sépare le Mont Salève en deux parties inégales, par J. André De Luc.*

(Fin.)

Le troisième au passage de la *Croisette* et aux deux tiers de la montagne, composé de 45 blocs de 4 à 12 pieds, assez écartés les uns des autres sur une pente rapide; cet amas, dont la situation élevée \*) est très extraordinaire, est à une lieue du second.

Le quatrième au dessus du village du *Chable*, composé de 25 blocs dont le plus gros est de 28 pieds; cet amas est situé à une lieue du troisième.

Le cinquième dans les prairies en pente qui dépendaient de l'ancien Couvent de *Pommier*; on en compte 378 épars ou formant deux troupeaux, dans un espace d'environ 20 minutes; les plus gros blocs sont de 20, 23 et 26 pieds de longueur. On juge qu'il y en a un grand nombre d'autres cachés sous la surface du gazon. Toutes ces masses sont placées à une hauteur de mille à 1200 pieds au dessus du niveau du lac.

Dans les intervalles de ces cinq amas, on rencontre plusieurs blocs égrenés \*\*).

\*) De 1600 à 2000 pieds au dessus du niveau du lac de Genève.

\*\*) Il est remarquable que ces amas de blocs de granite ne sont point entremelés de cailloux roulés, ce qui ferait croire que l'origine des premiers est antérieure. Tous ces faits étaient, je crois, inconnus à l'illustre de Saussure; il ignorait aussi (§. 212. de ses voyages dans les Alpes) qu'il y avait une multitude de fragmens de roches primitives dans les Vallées du Jura jusques au delà de Pontarlier et d'Ornans; autrement il aurait probablement adopté une autre opinion sur leur origine.

Les deux derniers amas ou troupeaux sont situés à l'extrémité méridionale de la plaine de Genève, vers l'angle de jonction entre le Mont Salève et le Mont de Sion, et à trois lieues à angle droit du passage de l'Écluse par lequel tout courant quelconque se serait écoulé descendant par la Vallée de l'Arve ou par celle du Rhône. Les eaux se seraient écoulées aussi par le passage d'*Entreroche* (de 500 pieds plus abaissé que le Mont de Sion) pour se verser dans le bassin du lac de Neufchâtel. Il me paraît donc impossible que ces troupeaux distincts de blocs soient venus des Alpes par l'effet d'aucune force que l'on puisse imaginer; il faut donc qu'ils soient sortis de l'intérieur de la terre dans chaque endroit où nous les voyons rassemblés. Ce refoulement prodigieux eut lieu lorsque les couches qui composent les montagnes environnantes s'inclinèrent de 25, de 45 et même de 75 degrés, et que les montagnes elles-mêmes, tel que le Vouache, s'enfoncèrent pour prendre leur dernière assiette et devenir à jamais stables. Cette cause est suffisamment puissante pour expliquer le phénomène; elle n'est point hypothétique, quelque invraisemblable qu'elle paroisse; nous la voyons opérer, pour ainsi dire, sous nos yeux; il nous semble voir encore les couches calcaires se renverser, plonger vers l'intérieur de la terre et faire ressortir les débris des couches primitives inférieures.

Ceux qui depuis la montagne opposée, ont contemplé à loisir les aiguilles de Chamouni, ces superbes pyramides qui s'élancent dans la voute azurée avec une majesté sublime, dominant toutes les montagnes environnantes et surpassant en beauté tout ce que l'œil a